



TECHNICIENS DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

DOSSIER DE CANDIDATURE

DOSSIER DE CANDIDATURE
TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE
PROMOTION 2015 / 2016

A RETOURNER AVANT LE

COMPLETEZ SOIGNEUSEMENT CE DOSSIER ET JOINDRE LES PIECES ENUMEREES CI-DESSOUS, ACCOMPAGNE DU CHEQUE DE € A L'ORDRE DE L'E.P.E. DE MOSELLE.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU MAL REMPLI NE SERA PAS PRIS EN CONSIDERATION.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme Melle Monsieur

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Né(e) le/...../...../ A Dépt :

Adresse :

.....

Code Postal Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail :

N° COUVERTURE SOCIALE :/...../...../...../...../...../ -

Situation familiale Célibataire Vie maritale Séparé(e) Veuf(e)

Enfant à charge :

Comment avez-vous connu l'Ecole des Parents et des Educateurs de Moselle :

.....
.....
.....

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :

- Bulletin d'inscription
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Photocopie des diplômes
- Photocopie de la carte d'identité recto/verso
- 2 photos d'identité (inscrire votre nom et prénom au dos)
- Chèque de règlement frais de sélection 100 € admissibilité
- 3 enveloppes affranchies au tarif en vigueur.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET/OU UNIVERSITAIRES FREQUENTES		
Année	Classe	Etablissement

DIPLOMES OBTENUS		
Année	Diplôme	Spécialité

FORMATION PROFESSIONNELLE		
Année	Intitulée de la formation	Nom du centre de formation

STAGE ET/OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE		
Dates	Nom et adresse de l'employeur	Poste occupé

AUTORISATION DE L'EMPLOYEUR POUR LA FORMATION DE
TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Je soussigné(e)

.....

Directeur (trice) de :

.....

Autorise M.....

.....

Employé(e) dans mon établissement en qualité de :

.....

Depuis le ou à compter du :

Et jusqu'à :

Nature du contrat (CDI – CDD – Cpro – CAE – CA):

.....

Durée du travail hebdomadaire (minimum mi-temps) :

A suivre une formation de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale à l'Ecole des Parents et des Educateurs de Moselle

à partir de :

et jusqu'à :

Définition du Profil de poste (sachant que l'Etablissement s'engage durant tout le temps de la formation)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CONVENTION DE FINANCEMENT

Entre :

Et :

Ecole des Parents et des Educateurs de Moselle 1 rue du Coëtlosquet 57000 METZ SIRET N° 78000532800015 Organisme de formation déclarée sous le numéro : 41-57-00075-57 Représenté par :	SIRET N° N° déclaration existence : Représenté par :
---	--

En application du livre IX du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente et des articles R 950-1 et suivants de ce livre, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 Le Centre de Formation de l'Ecole des Parents et des Educateurs de Moselle organisera l'action de formation suivante :

<u>Intitulé</u> : Formation au DE TISF	<u>Durée</u> : Démarrage Janvier 2015 et juin 2017
<u>Lieu</u> : METZ	<u>Horaires</u> : 9h – 12h30 et 13h30 – 17h

ARTICLE 2 L'Ecole des Parents et des Educateurs de Moselle accueillera en formation le stagiaire suivant :

NOM : Prénom :
DATE DE NAISSANCE : LIEU :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
NUMERO DE TELEPHONE : __/__/__/__/__

ADRESSE E-MAIL :

ARTICLE 3 : Sanction de la formation : Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DE TISF)

ARTICLE 4 :

En contrepartie de cette action de formation, le contractant :s'engage à acquitter, pour l'ensemble de la prestation, la somme totale de :

- 5000 € par an (1^{ère} année)
- 5000 € par an (2^{ème} année).

ARTICLE 5 : Modalités de facturation :

- Le règlement s'effectuera à réception de la facture.
- En cas d'absence du stagiaire aux périodes de formations programmées, que celles-ci soient justifiées ou non, le contractant s'engage au paiement de la totalité des frais pédagogiques, sauf en cas d'arrêt de formation. le centre de formation s'engage à faire rattraper les séquences manquantes selon les modalités pédagogiques qu'il entend mettre en œuvre afin de présenter le candidat dans les conditions requises pour le diplôme.

ARTICLE 6 : La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties pour la durée visée à l'article 1.

ARTICLE 7 : Les stagiaires sont tenus de se conformer au Règlement intérieur de l'EPE de Moselle.

E.P.E. de Moselle – 1 rue du Coëtlosquet – 57000 METZ

Et

<u>Intitulé du stage</u> : Formation au DE TISF <u>Période de réalisation</u> : 2015/2017 <u>Durée de la formation</u> : 950 H de formation théorique et 1150 H de stage. <u>Lieu</u> : METZ <u>Coût de l'action de formation</u> : 10 000 €	<u>Convention N</u> : <u>Code</u> : 413 / <u>Niveau</u> : IV <u>Date</u> : 8 janvier 2015
--	---

Pour l'établissement de notre bilan annuel pédagogique et financier
et pour éviter toute relance téléphonique,
les rubriques I et II doivent être obligatoirement renseignées

I – Statut de l'établissement :

L'établissement est-il à caractère privé à caractère public

II – Provenance du financement de la formation pour les coûts pédagogiques
(Indiquer obligatoirement la source) : **Indiquer la répartition**

Participation employeur au titre de la Formation Continue €

Nom de l'O.P.C.A (Unifaf ; Uniformation ; NFH ; Agéfos-PME ; autre : citez)

Joindre obligatoirement tous les justificatifs demandés par l'OPCA (Attestation de présence, feuille d'émargement...)

Participation de l'employeur sur les fonds propres €

Autre, précisez : €

Fait à Metz, le

Pour l'établissement, nom et qualité du signataire :

Signature

Cachet de 'établissement